

# **SANTÉ SÉCURITÉ CONDITION DE TRAVAIL (SSCT)**

**8 au 12 janvier 2024**

**DURÉE** : 5 jours (*financée par l'employeur*)

**PUBLIC** : Élu.e.s titulaires et suppléant.es des CSE

**OBJECTIFS** : Être en capacité de définir les actions SSCT à entreprendre dans le cadre de son mandat CSE avec la démarche CGT.

**CONTENU** :

- Approche légale et syndicale des termes travail, santé, sécurité, conditions de travail, prévention et sur les enjeux dans l'entreprise.
- Trois missions générales précisées par le code du travail, approche syndicale du mandat et les missions que la CGT attribue aux stagiaires.
- Droits et moyens de l'élu au SSCT. Différents membres et interlocuteurs, fonctionnement du SSCT et démarche syndicale.
- Démarche à mettre en œuvre, outils et ressources à mobiliser en cas d'accident et pour développer la prévention dans l'entreprise.
- Inspection du travail et SSCT.